

Le mot du Bâtonnier 31 juillet 2020



« Le monde change, bien sûr, mais un de ses traits ne varie pas : tant qu'il y aura des hommes, ils aspireront à autre chose. Autre chose que ce qu'ils ont déjà, autre chose que la vie de chaque jour, autre chose que la vie tout court. Ils ne vivent, chacun le sait et l'éprouve, que de rêves et d'espoir. Ils n'ont pas fini de rêver. »

Jean d'Ormesson, *C'était bien*

Mes chers Confrères,

Avec les derniers jours de juillet arrive, pour un grand nombre d'entre nous, le temps des vacances.

Celles-ci s'annoncent très particulières et nous allons partir nous reposer avec nos proches sans aucune certitude sur ce que sera le monde à la rentrée.

Celui-ci a bien changé depuis quelques mois et bien malin celui qui prétend savoir quand la crise que nous traversons prendra fin.

Pour autant, cette situation ne doit pas nous empêcher de nous projeter. Avec espoir, il nous semble important de préparer demain. Il ne s'agit pas d'être naïf ou inconscient. Mais, prudemment, dans le respect de chacun, jouons plutôt la carte de l'optimisme.

Nous avons en ce qui concerne notre barreau fait ce choix : organiser les événements qui nous permettront de nous retrouver, dans le strict respect des mesures barrières.

Vous trouverez dans cette dernière newsletter de l'année judiciaire l'agenda de ces événements.

J'attire plus particulièrement votre attention sur trois d'entre eux :

- **Notre rendez-vous chantant dans les jardins de Bagatelle tout d'abord, le 10 septembre.** Pas de chorale cette année : le contexte que nous connaissons a empêché les chanteurs de la chorale du barreau ainsi que celle de FIDAL, de se réunir.

En revanche, les musiciens et chanteurs de la Revue de l'UJA et du fameux groupe que beaucoup nous envie, les Francis Parking, seront de la partie. Ils sauront, je n'en doute pas, nous faire oublier ces trop longs mois durant lesquels nous avons été, et selon les lieux, nous sommes encore, privés de concert et de festival.

Après eux, ce sera au tour de tous ceux qui le souhaitent de monter sur les planches, afin d'interpréter les chansons de leur choix dans le cadre de notre karaoké géant. Ils seront accompagnés du groupe Zénith, composés de nos fidèles et talentueux amis belges, qui clôtureront ensuite cette belle soirée. Bien entendu, toutes les mesures seront prises pour que celle-ci, qui se tiendra en plein air, assure à chacun la plus grande sécurité d'un point de vue sanitaire. Il est d'ailleurs plus que probable que cette jolie fête prendra des airs de bal masqué !

- **Le premier module de la défense de l'Ecole Pénale de notre barreau, le 21 septembre.** Le programme de l'école est en cours de finalisation. Vous aurez communication de celui-ci très rapidement. Pour ce premier module, nos confrères Grégory DORANGES et Pierre DEGOUL viendront nous parler de la garde à vue. Je vous invite d'ailleurs fortement à lire l'ouvrage rédigé par ce dernier « L'INTERVENTION DE L'AVOCAT EN GARDE À VUE: Pratiques professionnelles et stratégies de défense », dans lequel il nous explique de façon très pratique le déroulement d'une garde à vue et en quoi celle-ci est un rapport de force déséquilibré au profit de l'accusation.

A leur côté interviendra Vincent NIORE, notre confrère parisien, qui dans le cadre de la délégation qu'il a reçu de son bâtonnier, intervient dans de très nombreuses perquisitions de cabinet d'avocats. Son expérience est précieuse. Il est précieux.

Par sa présence durant les perquisitions, il s'assure de l'inviolabilité de notre secret professionnel, terriblement malmené ces derniers temps. Vincent NIORE gêne, incontestablement. C'est pourquoi nous devons le défendre, car lui-même est essentiel à la défense de la défense.

Il a été mis hors de cause, le 22 juillet dernier, par le Conseil de Discipline de Paris, saisi par Madame la procureure générale près la Cour d'Appel de Paris pour manquements aux obligations et principes essentiels de la profession, en particulier ceux de dignité, d'honneur et de délicatesse. Cette dernière a fait appel. Nous continuons d'apporter notre soutien le plus total à notre confrère.

- Le nouveau rendez-vous que nous donnons aux justiciables de notre département : entrepreneurs, artisans, chefs d'entreprise, professions libérales... : « **Les avocats prennent La Défense** », les 5, 6 et 7 octobre 2020 dans le centre de conférence situé dans la tour Cœur Défense.

Ce rendez-vous prendra la forme de consultations offertes et d'ateliers juridiques pratiques.

Il est organisé en partenariat avec en particulier la CMA 92, la CCI 92, la BRED. Nous espérons vous voir participer nombreux à ce projet, qui met les avocats que nous sommes au cœur de la cité. De plus amples informations vous seront très prochainement communiquées afin que vous puissiez vous inscrire.

Malgré la hâte que j'ai de vous retrouver à la rentrée et à vivre avec vous ces différents moments, il ne me reste plus à présent qu'à vous souhaiter de très belles vacances.

Bien confraternellement,

Vincent Maurel

Bâtonnier